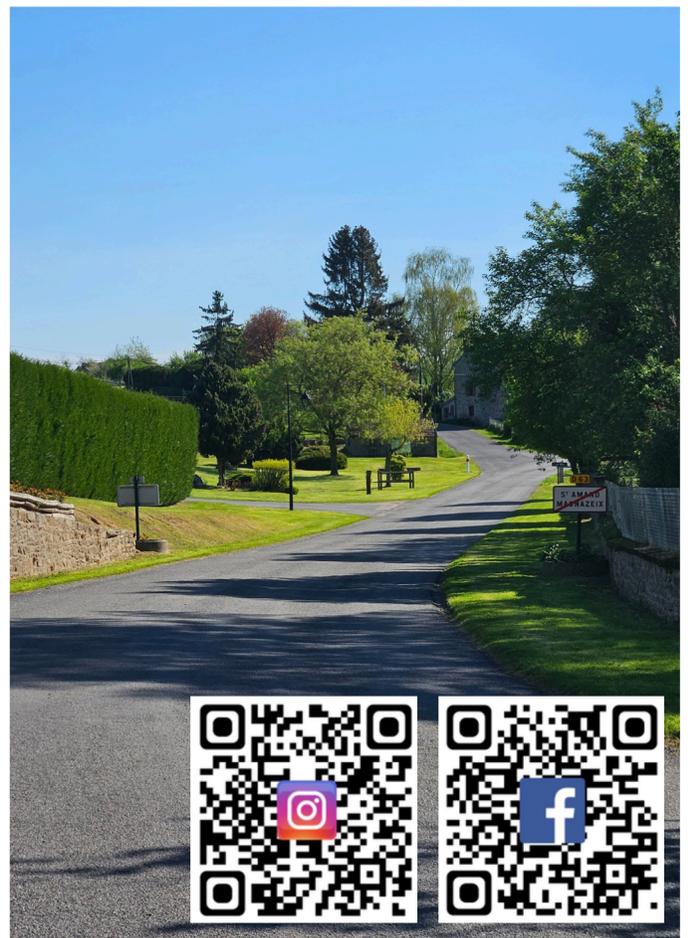


Juillet 2024
Bulletin d'informations
de Saint-Amand-Magnazeix



Informations utiles



Mairie :

10 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 05.55.76.00.87 📠 05.55.76.10.94

✉ mairie.st.amand.magnx@orange.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h30/13h30-16h45

Mercredi et samedi : 9h-12h



Le Conseil Municipal :

Mirguet Patrice

-

Vidal Jean-Marie

Tonial Brigitte

Feyssat Séverine

-

Monneau Christelle

Henrion Mounia

Pinet Geneviève

Pires Alves Cécile

Leroux Pierre

Aupetit Francis

Feyssat Bruno

Serrier Bertrand

Prevost Christian

Agence postale :

10 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 05.55.76.19.35



Communauté de communes Gartempe Saint Pardoux :

16 avenue de Lorraine 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.60.93.10

🌐 secretariat@gartempe-saint-pardoux.fr

🌐 www.gartempe-saint-pardoux.fr

Lundi au vendredi : 9h-12h30/13h30-17h



Bibliothèque intercommunale :

16 rue Jules Ferry 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.60.93.10

✉ bibliotheque@gartempe-saint-pardoux.fr

🌐 https://gartempe-sp.bibli.fr

Mardi : 10h-12h30, mercredi : 10h-12h30/13h30-17h

Jeudi : 10h-12h30, vendredi : 10h-12h30/16h-18h

Samedi : 10h-12h30/13h30-17h



Maison du Département :

3 bis Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.30.53 (assistante sociale, puéricultrice et référente autonomie sur rdv)

Maison France Services :

3 Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.44.25.60.66



Cabinet Médical :

8 Le Bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 05.55.76.50.47

Cabinet d'infirmiers :

33 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 06.85.36.76.28

Croix-Rouge :

32 avenue du 8 mai 1945, 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.31.91

Association de coordination d'aide à domicile et de portage de repas :

3 Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.63.99

EDF :

☎ 09.726.750.87

SAUR :

☎ 05.87.23.10.01

Trésor public :

4 rue Jean Moulin 87250 Bessines/Gartempe

☎ 05.55.76.00.78

Déchetterie :

La Croix du Breuil 87250 Bessines/Gartempe

☎ 06.20.91.97.82

Resogardes : Trouver sa pharmacie 24h/24h

au ☎ 3237 ou sur www.3237.fr





Chèr(e)s Amanduziennes et Amanduziens,



A l'orée de la saison estivale que nous espérons tous moins pluvieuse je reviens vers vous, Amanduziennes et Amanduziens pour faire un petit point sur les nouveautés de ce début d'année.

En premier lieu sur le sujet sensible des ordures ménagères où les choses ne sont pas toujours tranchées au niveau de la communauté de communes. La seule nouveauté importante réside dans le fait que le ramassage se fera à partir de septembre 1 fois tous les 15 jours pour préparer 2025 et normalement les nouvelles mesures.

Pour rappel le fait est que nous devons changer notre système de gestion en raison des taxes (TGAP) soumises aux exploitants et bien sûr avec répercussion sur nos factures ! Nous nous battons à la commune pour conserver un service digne de ce nom avec des montants raisonnables. Je précise que nous faisons le forcing pour l'adoption de la taxe et non de la redevance comme la Communauté de commune ELAN avec un minimum d'un bac de ramassage. Rappelons que nous disposons de 5 ECO-POINTS sur la commune de Saint Amand Magnazeix ,toujours très bien tenus grâce à vous tous et je vous en félicite.

Autre point important, au combien, le budget 2024 a été adopté au mois d'avril, la situation financière de la commune est saine et nous permet de poursuivre les investissements nécessaires aux économies d'énergie avec le remplacement des lanternes par du LED, un nouvel éclairage sur le champ de foire ainsi que des panneaux solaires sur la mairie.

Nous allons aussi commencer à capitaliser dans le but de faire sortir de terre le projet d'habitation intergénérationnelle en lieu et place du bâtiment de la COPAR. Ce dernier d'une surface de 1000m² a été acquis par la commune en janvier dernier pour la somme de 28 000 €.

Une augmentation de 2% des impôts locaux a été votée dans ce sens et sera la seule de cette mandature. Je rappelle aussi que nous avons les impôts les moins élevés des 40 communes gérées par la trésorerie de Bessines sur Gartempe.

Au vu de l'inflation exponentielle malheureusement nous nous trouvons pour la rentrée 2024/2025 de porter le repas des enfants à la cantine à 2,70 €. Dans un même temps une tarification de l'ordre de 50 centimes sera appliquée pour la garderie le matin et le soir avec une collation. J'espère que les personnes concernées comprendrons ces petites augmentations, nous essayons de réguler au mieux toutes ces dépenses supplémentaires et de maintenir le meilleur service possible pour nos enfants.

Une nouvelle mesure imposée par l'état et bien sûr aux frais des collectivités va nous impacter dans les mois à venir à savoir le fait de revoir dans nos communes l'adressage de nos habitations. Nous avons choisi à cet effet de rester maître d'œuvre de cette opération malgré le travail imposant. Tout ceci pour éviter au maximum les désagréments divers occasionnés qui pourraient survenir par des changements de numérotations pour certains habitants.

Au chapitre des très bonnes nouvelles nous sommes heureux et fiers au sein de notre commune de compter sur deux docteurs, les époux PERRIN qui consultent maintenant et depuis mars au sein du logement communal des écoles. Autre très bonne nouvelle qui contribue à asseoir l'attractivité de notre commune, l'arrivée d'un boulanger et d'un épicier depuis début juin. Nous leurs souhaitons tout le succès possible et les félicitons pour leur implication, leur enthousiasme et leur courage de se lancer dans cette aventure. C'est un grand service, valorisant, rendu à la commune d'autant plus qu'ils vont rayonner sur le territoire pour faire de la vente ambulante d'épicerie et distribution de pain.

Au niveau des festivités de cet été je vous donne rendez-vous pour une grande journée le 20 juillet 2024, avec de multiples activités avec en clôture un repas et un feu d'artifice. Le week-end du 14 septembre 2024 nous accueillerons une exposition mondiale canine, une nationale d'élevage et d'autres manifestations à venir que l'on précisera sur notre site internet, réseaux sociaux, affichage et l'application mobile.

Profitons pour féliciter les deux associations de festivités qui tout au long de l'année nous font nous retrouver au sein de notre commune avec toute la convivialité nécessaire à tous aujourd'hui.

Je tiens aussi à vous remercier toutes et tous pour votre implication civique constante à l'occasion des dernières élections à ce propos et pour notamment les nouveaux arrivants sur notre commune, merci de venir vous inscrire sur les listes électorales.

En attendant de se rencontrer je vous souhaite à toutes et tous un été radieux et ensoleillé.

Le Maire, Patrice Mirguet

ÉTAT CIVIL 1er semestre 2024



Monsieur CHEVILLOT Gilles, Serge, décédé le 13 février 2024
Monsieur RUAL Gilles, Yves, Jean, Louis, décédé le 14 février 2024
Madame LAVERGNE Laurence, Suzanne, décédée le 21 février 2024
Madame LARDY Odette, Gilberte, décédée le 11 mars 2024
Madame CORVEZ Lydie, décédée le 13 mars 2024

Nos sincères condoléances aux familles durement éprouvées.



CHANTON Maélysse, Marcelle, Michelle, née le 3 février 2024 à Limoges
BOSCHE Jules, Jean, René, Julien, né le 08 avril 2024 à Limoges

Félicitations aux heureux parents.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

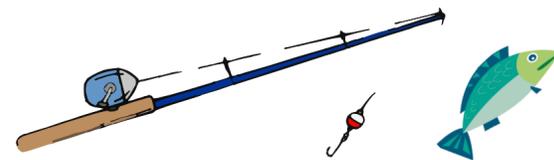
Les étangs communaux : Nous vous informons que les étangs communaux sont ouverts pour la pêche depuis mars 2024 jusqu'à octobre 2024.

Retrait impératif des cartes de pêche : à la mairie aux horaires d'ouverture en semaine, au restaurant "Le Saint Amand" le week-end. L'accès au droit de pêche est subordonné à l'obtention obligatoire d'une carte par personne. L'accès à l'étang communal est interdit avant le lever et après le coucher du soleil et en dehors de la période de pêche. Toute activité autre que la pêche est prohibée (sauf autorisation).

Prix des cartes :

- carte annuelle : 80€
- carte journée : 10€

- carte demi-journée : 7€
- Demi tarif de 12 à 18 ans : 3,50€
- tarif -12 ans : Gratuit



L'aire de camping-car : Nous vous informons que l'aire de camping-car est ouverte pour tout l'été.

Agence Postale : Bonne nouvelle, nous nous apprêtons à signer le renouvellement de la convention avec la poste pour une durée de 9 ans renouvelable pour notre APC.

Application mobile citoyenne : "CC GSP"

Avec l'application "CC GSP", vous aurez accès à une multitude d'informations pratiques, telles que les horaires des services administratifs, les arrêtés, les lieux importants, les listes des associations, artisans et commerçants locaux, la météo, ainsi que les numéros d'urgence. Tout cela sera à portée de main, directement sur votre téléphone.

Cette application se veut simple, **gratuite** et sans publicités gênantes.

Nous vous invitons chaleureusement à télécharger l'application "CC GSP" dès maintenant et à en faire la promotion auprès de vos proches et de votre entourage. Restez connecté(e) et ne manquez aucune information importante.

Suivez les communes de votre choix et abonnez vous pour recevoir les notifications.



TELECHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION

Événements de la vie quotidienne, fêtes, travaux de voirie, arrêtés, météo, coupures de réseaux...

Carte de Saint-Pardoux
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Disponible sur **App Store** et **Google play**

Soyez informés en temps réel de l'actualité de votre territoire !

SIMPLE. GRATUITE ET SANS PUBLICITÉS

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Disponible sur l'AppStore et le PlayStore
Scannez le Qrcode ci-contre ou tapez CC GSP dans la barre de recherche de votre playstore

Vœux de la Municipalité - 27 janvier 2024



Cérémonie du 19 mars 2024 avec la FNACA



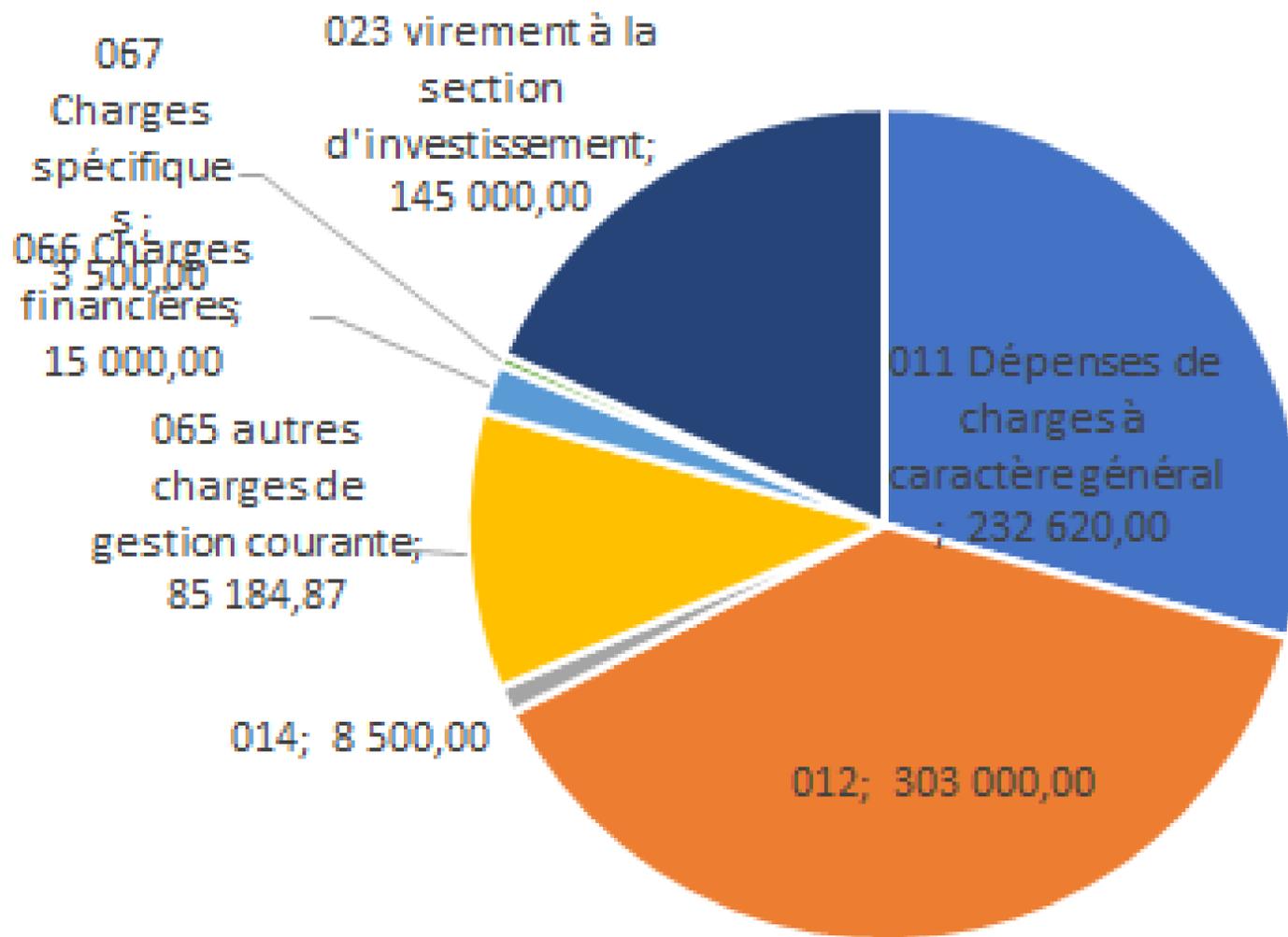
Cérémonie du 12 juin 2024 à Saint-Maurice-la-Souterraine

Avec un hommage à Georges PERICHAUD suivi d'un dépôt de gerbe

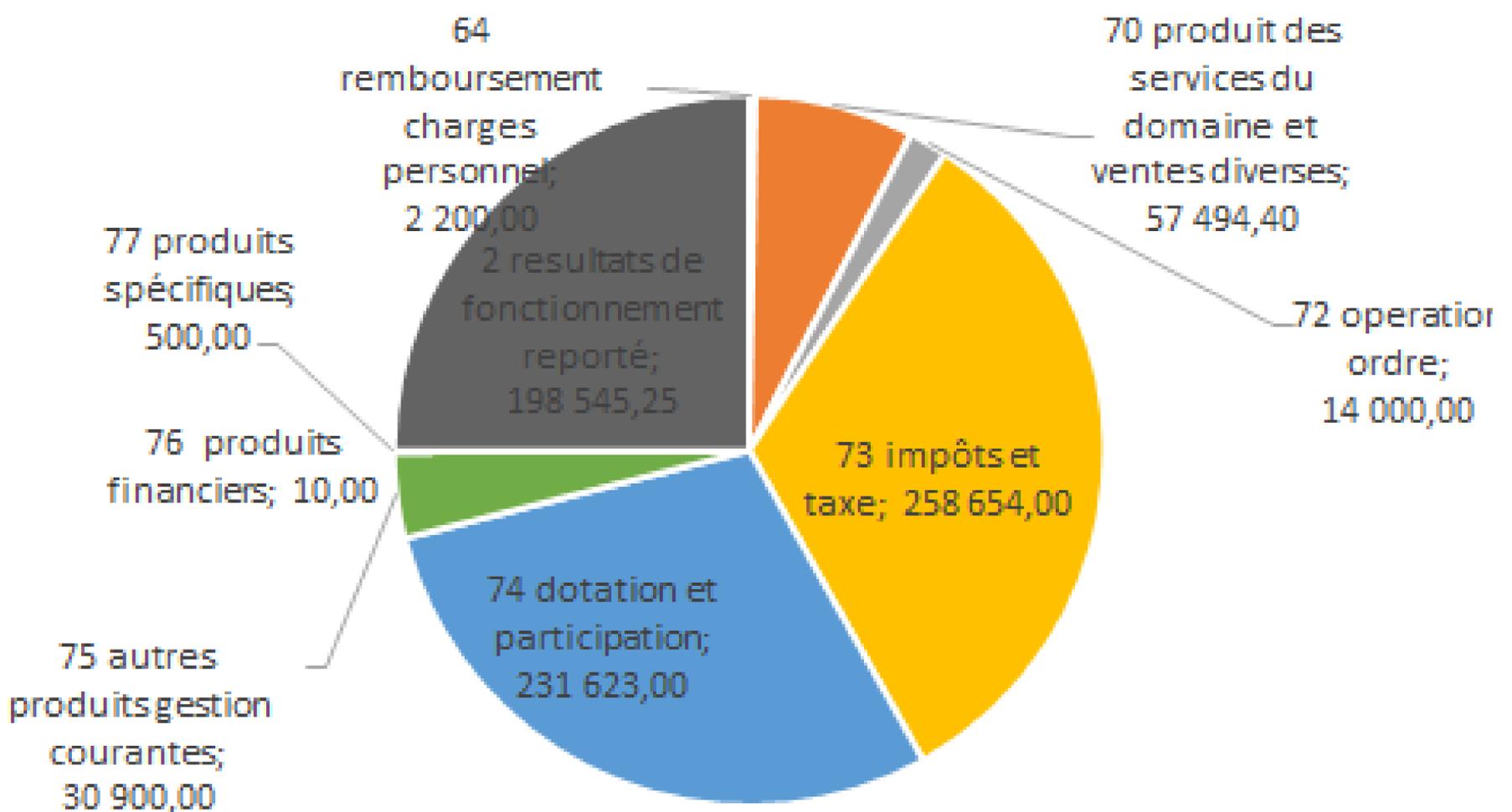


BUDGET 2024

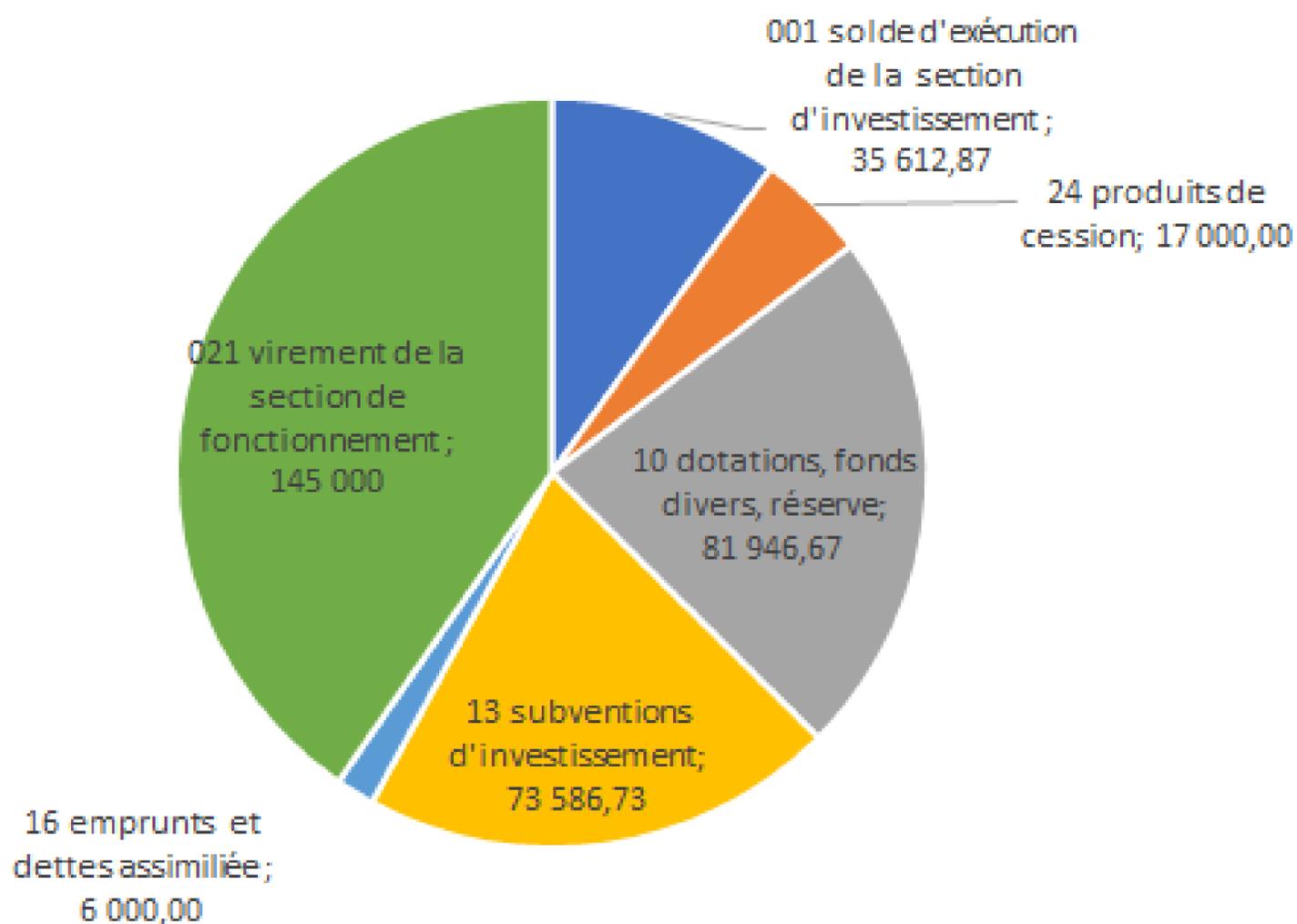
FONCTIONNEMENT - RECETTES



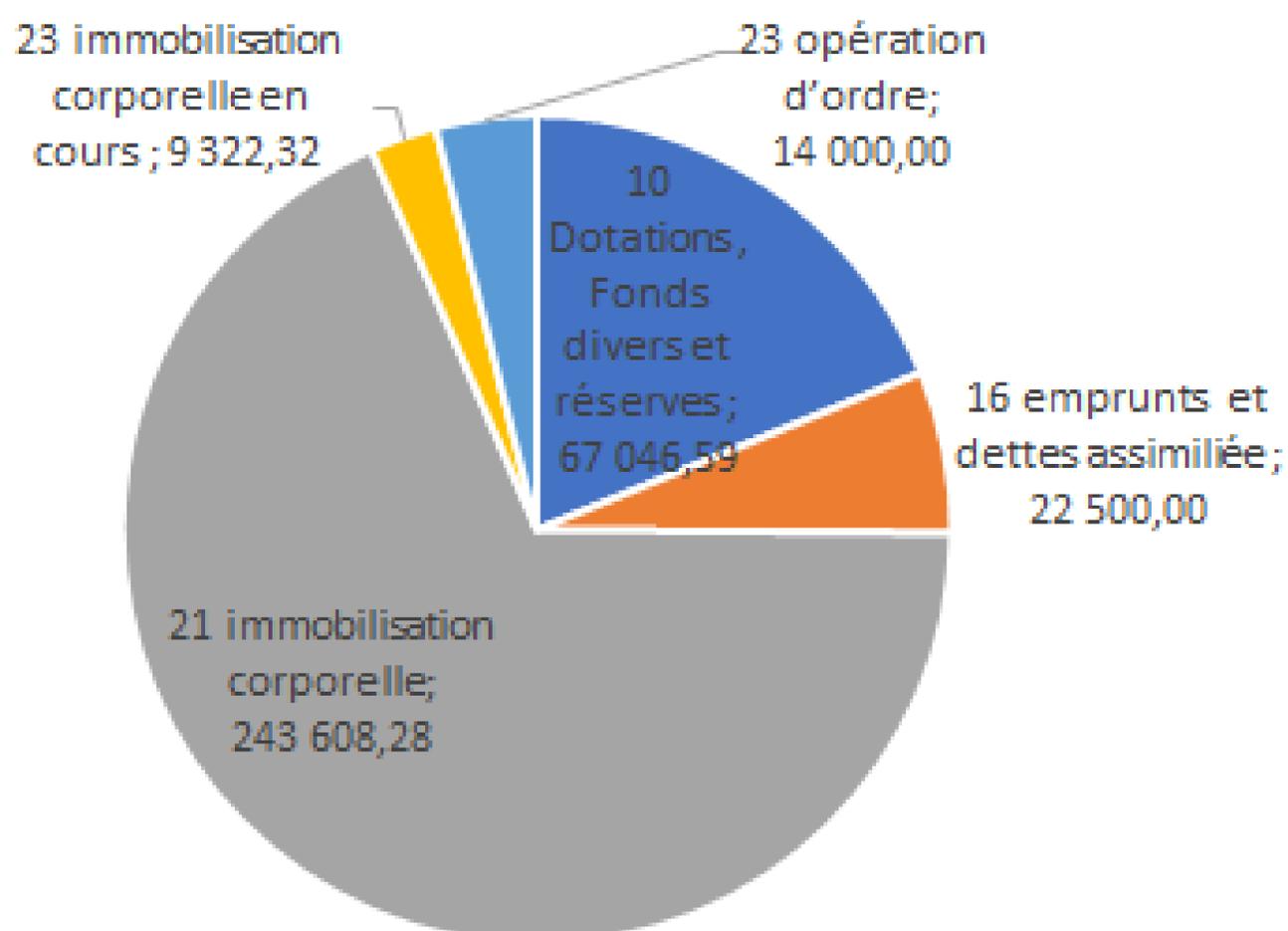
FONCTIONNEMENT - DÉPENSES



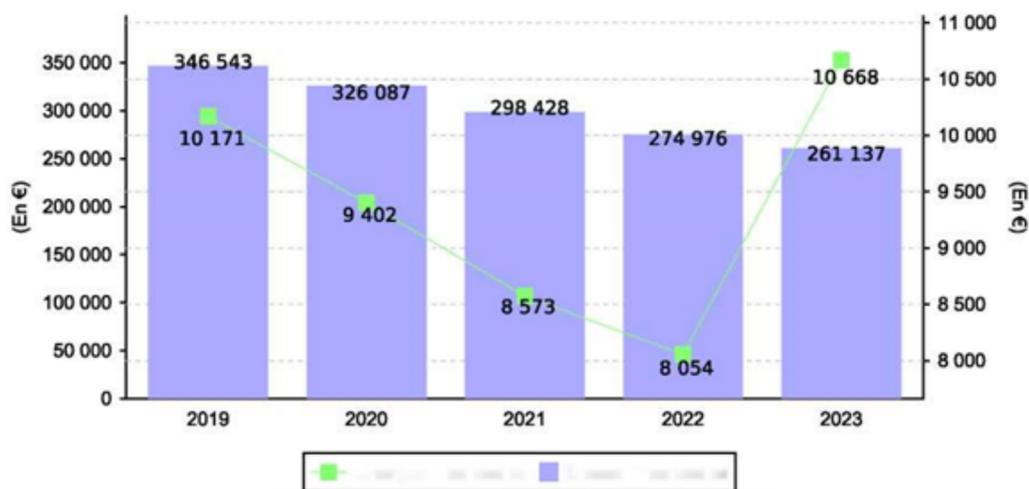
INVESTISSEMENT - RECETTES



INVESTISSEMENT - DÉPENSES



ÉTAT DE LA DETTE

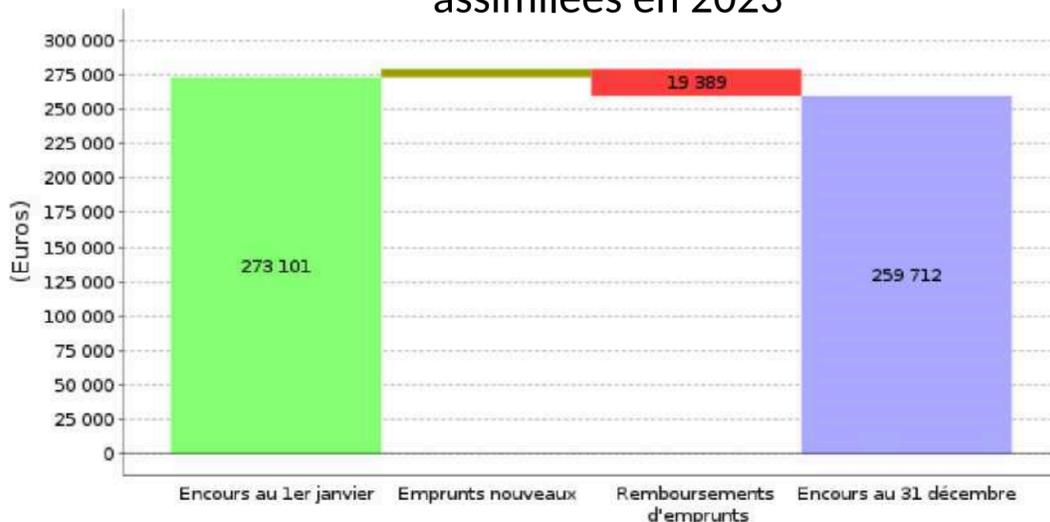


L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu:

- des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
- des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts).

Variation des emprunts bancaires et dettes assimilées en 2023



LE BILAN

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

- A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).
- Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme " fonctionnelle ".

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé " fonds de roulement ". Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

BILAN EN 2023		
ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 4 333 650	Ressources propres 4 282 952	
Actif circulant 18 980	Dettes financières 261 137	Fonds de roulement net global 210 438
Trésorerie 231 918	Passif circulant 40 459	BFR -21 479
		Trésorerie = FDR - BFR = <u>231 918</u>

AGENCE POSTALE

Horaires :

Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi : de 14h00 à 17 h00

Jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vendredi : de 14h00 à 17h00

Samedi : de 9h00 à 12h00



LA POSTE

10 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

05.55.76.19.35

CONSEILLER NUMERIQUE

Une Conseillère Numérique France Services est toujours en fonction au sein de la communauté de communes Gartempe Saint Pardoux. Elle se déplace gratuitement sur tout le territoire, notamment **sur notre commune chaque vendredi de 9h à 12h, au sein de la mairie où se trouve une connexion internet.**



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

Elle a déjà réalisé plusieurs accompagnements autour de différents sujets parmi lesquels : les premiers pas sur ordinateur, l'utilisation d'applications sur smartphone et tablette, rechercher sur internet, gérer ses mails, googlemaps, utilisation de sites administratifs, traitement de texte... N'hésitez pas à lui faire connaître vos besoins en matière de numérique et à prendre rendez-vous au 06.02.02.15.73.

RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Si le jeune vit en France, il doit se rendre à la mairie, muni des pièces suivantes :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité passeport, ou acte de naissance de moins de 3 mois, par exemple) ;
- Livret de famille à jour.

- DÉFAUT DE RECENSEMENT -

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de :

- Ne pas pouvoir participer à la JDC,
- Ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- Ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac, permis de conduire, etc.) avant l'âge de 25 ans.



16
ans

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

RECHERCHER LE SERVICE PUBLIC

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE
.GOUV

ÉCOLE

Félicitations aux élèves de CM1/CM2 de Stéphanie PRESSIGNAC-HUGUET qui ont remporté avec brio le concours régional organisé par la Mutualité Française sur la qualité de l'air.

A noter que nous avons réussi pour la prochaine rentrée à sauver une classe de notre école qui était encore une fois en danger.

Merci à toutes et tous pour votre mobilisation, mais bien sûr restons sur nos gardes pour les années à venir.



Fête des enfants

Fête des enfants à Saint-Sornin-Leulac le samedi 8 juin, organisé par le Rassemblement Des Parents d'Elèves des enfants des écoles de Saint-Sornin-Leulac et Saint-Amand-Magnazeix. Atelier VTT et maniabilité du vélo, parcours du combattant, jeux gonflables et en bois, judo, rugby, fléchettes, football...





Consignes de tri :

- Ne lavez pas les emballages, les bouteilles, ni les pots mais videz-les de leur contenu
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres
- Pliez les cartons ou les papiers pour gagner de la place dans les conteneurs
- Ne compactez pas les bouteilles, flacons, boîtes, barquettes, ni les briques pour un tri plus efficace sur la chaîne
- Déposez les déchets en vrac, sans sac, dans les conteneurs de tri



Que reste t'il dans nos poubelles :

Une fois les emballages recyclables triés (dans le conteneur jaune), le verre déposé dans le conteneur vert, tous les papiers déposés dans le conteneur bleu et les déchets alimentaires dans le composteur, il ne reste plus grand chose dans la poubelle d'ordures ménagères :

- des produits d'hygiène (cotons démaquillants, cotons tiges, serviettes hygiéniques...),
- les petits objets cassés en plastique, en caoutchouc, en ferraille,
- les couches, certains restes alimentaires non compostables (viandes, poissons, sauces),
- vaisselle et verres cassés...

Ces déches ultimes seront d'abord collectés en porte en porte grâce à la poubelle, ramassée par le ripper (ou éboueur), puis compactés sur une des stations de transit puis envoyés vers la Centrale Energie Déchets de Limoges Métropole ou incinérés ils pertrront de chauffer les logements sociaux de Beaubreuil.

Pour toutes questions, contactez le SYDED au **05.55.12.12.87** ou rendez-vous sur **www.syded87.org** vous y trouverez les démarches pour demander un badge d'accès en déchetterie, commander un composteur ou un broyeur à prix aidé, des conseils pratiques (fabriquer sa lessive, son dentifrice, diverses recettes...)



Le Brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !



Ouverture "Les Beaux Frères"

Ouverture de la boulangerie, pâtisserie, épicerie, FDJ "Les Beaux Frères" à Saint Amand Magnazeix depuis le lundi 3 juin 2024. Ouvert de 7h à 12h30 et 16 h30 à 19 h 00 du lundi au samedi. Retrouvez du pain, des baguettes, des viennoiseries, brioches, divers desserts...

14 Le Bourg 87290 Saint-Amand-Magnazeix ☎ 06.63.66.87.25 ☎ 05.18.87.89.70



SAINT-AMAND-MAGNAZEIX ■ Patrick Pény et Thierry Jaminet se sont lancés

La boulangerie des beaux-frères

Depuis lundi dernier, les habitants de Saint-Amand-Magnazeix ont à nouveau une boulangerie. Plus de 20 ans après son apprentissage, Patrick Pény reprend le commerce.

SON village avait permis de trouver un boulanger pour prendre la suite de celui qui partait à la retraite mais malheureusement celui-ci a connu des difficultés qui l'ont conduit à une liquidation judiciaire. La commune déjà propriétaire des murs a racheté le fonds de commerce.

Deux habitants de la commune ont décidé de se lancer pour rouvrir ce commerce. Boulanger depuis 25 ans Patrick Pény avait justement fait son apprentissage dans cette boulangerie tenue par monsieur et madame Collet. Il connaît donc bien les lieux. Il est secondé par son beau-frère Thierry Jaminet, chauffeur poids lourds en reconversion pour des raisons de santé. Ils se sont unis pour tenter l'expérience, d'où le nom de la boulangerie « Les



LA BOULANGERIE EST ROUVERTE. Thierry, Patrick et le maire sont fiers de la faire revivre.

beaux-frères ».

Des tournées dans les villages

Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 7 heures à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 heures. Pour la pâtisserie, il est conseillé de passer commande le jeudi pour le samedi. Il y a des

tournées dans les villages tous les jours du lundi au vendredi.

La boulangerie a aussi un rayon épicerie de dépannage et vend également des légumes du jardin des Fougères, producteur local bio.

Le maire Patrice Mirguet

est heureux de souligner les efforts que la commune fait pour développer son attractivité. Elle vient par ailleurs de permettre l'ouverture d'un cabinet médical. Il met en avant la ténacité et le courage qu'il faut pour ouvrir un commerce dans une petite commune. ■

SAINT-AMAND MAGNAZEIX

Organisé par AFPSAM

20 JUILLET 2024

-Vide grenier mise en place 6h 1€ le mètre linéaire

-Casse-croûte traditionnel 12€ à partir 10h

-Concours de pétanque

Inscription 13h

Début 14h

10€ en doublette

DIVERSES ANIMATIONS :

-Jeux gonflables pour enfants,

-Pêche aux canards,

-Tir à l'arc

-Démonstration de Country

-Exposition anciennes voitures

A PARTIR DE 19H00

REPAS COCHON GRILLE &

SOIREE KARAOKE

Salade d'été

Cochon grillé & frites maison

Trou normand

Fromages

Salade de fruits & financier

Café

22 € Adulte

8 € enfant de moins

de 12 ans

Réservation jusqu'au 5 juillet 2024

Par téléphone : 06.24.40.02.25

Feu d'artifice sur l'étang

communal



Le Comité des Fêtes dirigé par nos jeunes agriculteurs prévoit d'organiser un repas le dernier week-end octobre et un concours de belote début décembre.



COMMERCANTS ET ARTISANS DE SAINT AMAND MAGNAZEIX

RESTAURANT LE SAINT AMAND – Cédric FERRER, bar, restaurant, pizzeria, pizza à emporter.

13 Le Bourg – 05.55.76.27.69

BOULANGERIE - PATISSERIE - Les Beaux Frères 14 Le Bourg - 06.63.66.87.25 ou 05.18.87.89.70

STYL COIFF – RUEFF Nathalie, coiffure mixte. 18 Le Bourg – 05.55.76.23.41

MENUISERIE DE SAINT AMAND – Christophe PIRALLA, travaux de menuiserie, fenêtres bois pvc, portes, cuisines, escaliers, plafonds, parquets – 05.55.76.25.40 ou 06.87.56.71.37 / piralla.christophe@hotmail.fr

LINECDECO - Céline BONNET, compositions florales, bouquets et autres créations florales.

06.22.93.06.11 / linecdeco@gmail.com – Facebook : LineCdeco.celine

FERME DU BOUDET CHAMPS – Cécile et Benoît BOUDET, vente directe de viande bovine limousine et de porc fermier. Laschamps – réservation et commande au 06.16.86.77.10

L'ATELIERRE – Chantal Brunetaud, création florales, décoration d'intérieur, pot-pourri – 06.78.47.18.10

TAXI CHAPUT – taxi 7j/7 et 24h/24 transport de malade assis, déplacements personnels, navettes, transport de colis – 05.55.76.63.26 ou 06.19.88.15.57

CHRISTOPHE FEYSSAT – Plombier chauffagiste électricien, installation, entretien et dépannage, devis gratuit – 05.55.76.69.99

AURELIE MIGNEAUX - Les potions d'Au, fabrication de cosmétiques naturels – 06.50.95.76.76

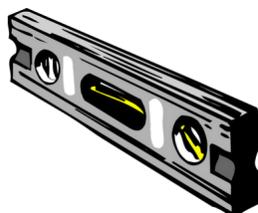
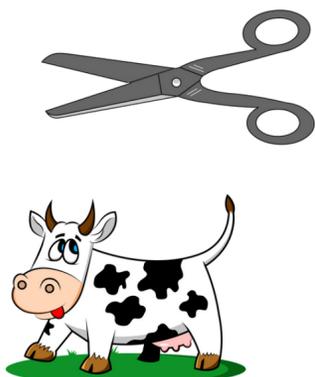
TAXI GILLES PENNY - 3 La Bussière Rapy – 05.55.76.04.74

GRAPHI'LIM – SAURIAT Jean-Michel, enseignes, signalétique, panneaux publicitaires, impression numérique – 06.03.53.24.58 / jean-michel.sauriat@orange.fr

RULLIER LOÏC - Parcs et jardins, bois de chauffage, nettoyage - 1 Montchenon - 07.83.93.15.09

APICULTEUR - Olivier Massard, 9 La Bussière Rapy - 06.77.52.34.20

JM MULTISERVICES - Tous travaux, tonte, jardinage, dessinateur paysagiste - 06.88.24.33.05



ILS HABITENT SAINT AMAND MAGNAZEIX ET VOUS PROPOSE LEURS SERVICES

ASSISTANTE MATERNELLE - JABINET Valérie, 9 Lotissement des étangs - 06.24.40.02.25

L'AUBERGE DU PONT – DE BRAUWER Bruno – Avenue du Brugeaud, Le Pont à Bessines sur Gartempe
05.55.76.02.21 – site : www.auberge-du-pont-87.fr - 7j/7 et 24h/24

JNG TAXI - GUILLAUME Jean-Noël, transport de malades assis, transport de colis, 7j/7 et 24h/24 ,
1 Place de la Mairie à Saint Maurice La Souterraine – 05.55.76.96.62 ou
06.03.87.59.48 – site : www.jng-taxi.fr

MAISONS MARCHE CONSTRUCTION – HENRION Denis, constructeur de maisons individuelles –
Z.A Le Bois du Loup à La Souterraine – 05.55.63.05.63 / contact@marcheconstruction.fr

ENTREPRISE LAVILLAUROY – chauffage, plomberie, ramonage, dépannage – 4 Rue Jean Moulin à
Bessines Sur Gartempe – 05.55.76.06.01 ou 06.07.76.34.85

AUTO ECOLE – PREVOST Christian - 22 Bd Mestadier à La Souterraine – 05.55.63.07.36 ou 06.44.23.83.60 –
prevost-christian90@orange.fr – site : autoecole.christianprevost.fr

PATRICIA COIFFURE – GRELLIER Patricia, 22 Bd Mestadier à La Souterraine – 06.33.90.19.05



